Chronique Roubaisienne

BUREAU : 30, Rue Pauvrée, 30 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 8.32. — TELEPHONE

La Foire va s'ouvrir

C'est dimanche que s'ouvre la foire annuelle de Roubaix.

Déjà de nombreux forains se sont installés. Citons les principaux : manège Emile Dhavelouse frères veuve Gervais ; tir Heleuse Romey ; frères Fritz ; chemin de fer circulaire Cornil ; tir Poirier-Cossart ; manège d'autos Turbain ; music-hall Robert ; manège Jean Dhavelouse ; manège re vélos Julie Dhavelouse ; tir mécanique Lisbonne ; balançoires Crupenaire ; panorama Lefils Georges ; théâtre Colpart ; ruse joyeuse Maréchaux ; musée d'anatomie Geissler ; musée du bagne Carter ; manège de vélos H. Hérin ; manège-salon Lapère-Lagne ; labyrinthe Maquet ; friture L. Boucault ; skating Grenart ; magic-railway Tove ; berlingots Saymar-Loolens ; théâtre Fyes Barbier ; musée d'anatomie veuve Cossart ; Vallée, artiste sans bras ; palais des singes Rody ; friture Delplanque ; tir mécanique Desseiger ; musée Sellier-Cressart ; manège enfantin Salembier ; théâtre G. Roose ; friture Delverpin ; tir Gaston Chelse ; théâtre Blanco ; balançoires Hottebart ; panorama Pollet ; tir mécanique Bodden ; manège enfantin Cruquenaire ; friture veuve Montignies ; panorama Lécrenier ; berlingots hollandais Haase ; manège d'aéroplanes Joltet ; grand cirque suisse Charley ; photographie Hortschout ; photographie Caron, etc., etc.

Comme on peut en juger, il y aura des attractions pour tous les goûts et la foire fera, cette année encore, la joie des petits et... des grands.

Des cambrioleurs à l'Hôtel des Postes

Surpris, ils prennent la fuite et il est impossible de retrouver leurs traces

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, vers minuit, M. Jules Heydenne, commis des P. T. T., était étendu sur une couchette dans la salle des multiplex, au deuxième étage.

Ayant entendu un bruit insolite, dans le couloir, M. Heydenne ouvrit la porte et se trouva en présence de deux individus coiffés de casquettes et chaussés d'espadrilles, qui, à sa vue, prirent la fuite.

Sans perdre son sang-froid, l'employé téléphona aussitôt à son collègue de service au télégraphe, dans une salle du rez-de-chaussée et ce dernier se précipita en hâte vers l'escalier, mais il n'aperçut pas les mystérieux personnages.

On croit que ceux-ci se sont enfuis par le bâtiment en construction contigu à l'Hôtel des Postes.

M. Guinchet, directeur, a prévenu M. le Directeur Départemental et la police de Roubaix, avisée, a ouvert une enquête.

UN CYCLISTE TAMPONNE PAR UN CAR

Hier matin, le jeune Paul Lebrun, 15 ans, demeurant chez ses parents, rue du Fontenoy, cour Cordeleux, passait en bicyclette rue Saint-Vincent-de-Paul, quand la roue avant de sa machine prit dans un rail.

Le cycliste ne sauta pas de vélo à temps et il fut tamponné violemment par un car E., qui le traîna sur une longueur de plusieurs mètres.

Relevé par les témoins de l'accident, le jeune homme fut transporté dans un estaminet voisin, où il reçut les soins de M. le docteur Desbonnet. Le praticien constata que Paul Lebrun portait des contusions multiples sur tout le corps et il fit transporter le blessé chez ses parents.

LES VOLS A LA GARE

Dans l'après-midi de hier, vers 3 heures, un vol a été commis à la gare de Roubaix.

Un ouvrier de la gare, M. Jean Dupuis, demeurant rue Pierre-Legrand, 37, a constaté que son sac avait disparu de son vestiaire.

Le sac contenait une veste, un pantalon, une paire de souliers, une casquette et une somme de 50 francs.

Le vol a été signalé à la police.

LES VOLEURS DE VELOS FONT COMME LE NEGRE

Le jeune René Horez, 15 ans, employé, demeurant rue de l'Epeule, 107, se trouvait hier vers 4 heures de l'après-midi, dans les bureaux du Crédit du Nord, rue de la Gare.

Il avait placé sa bicyclette contre la bordure du trottoir, en face de l'établissement, mais quand il voulut la reprendre, elle avait disparu.

La machine vaut 110 francs. M. Guiraud, commissaire de police du 1er arrondissement, enquête.

LES LAMPES CRACHENT

Depuis quelque temps, les lampes électriques qui éclairent la Grand' Place et la rue de la Gare crachent de petits morceaux de charbon incandescent.

Quelques pardessus ont déjà été brûlés par cette pluie de feu.

Ne pourrait-on pas faire cesser ce déplorable état de chose ?

FEDERATION POUR LE PERFECTIONNEMENT DU TIR

On nous communique avec prière d'insérer :

Les tirs effectifs devant commencer dès le 1er dimanche d'avril les personnes qui se sont fait inscrire à la Fédération sont instamment priées de venir retirer leurs cartes nominatives, à la Chambre de commerce, de 9 heures et demie à 12 heures, rue du Château, 2.

Le dimanche 30 mars, mêmes heures pour ceux dont les noms commencent par les lettres M. N. O. P. Q. R. S. T.

Le lundi 31 mars, mêmes heures, pour tous ceux dont les noms commencent par les autres lettres non désignées, et pour tous ceux qui auraient été empêchés de venir les 23, 24 et 30 mars.

Exception est faite pour les inscrits par l'entremise des sociétés faisant partie de l'Union des Sociétés d'anciens militaires de Roubaix, qui recevront leurs cartes par leur président, lesquelles cartes devront leur être distribuées avant fin mars, dernier délai.

Ces cartes seront remises pour l'année 1913, contre la somme de 1 fr. 50 les jeudi et vendredi de chaque semaine, par la voie de la presse.

Aux jours et heures indiqués, les tireurs des sections conviquées se présenteront individuellement, munis de leur carte, au stand, où un commissaire portant au bras gauche un brassard tricolore, se tiendra à leur disposition pour tous renseignements utiles.

Les tirs auront lieu au Stand du Tir National (Aux Trois Ponts), tous les dimanches, à partir du dimanche 6 avril, le matin, de 8 heures et demie à 11 heures 30 ; l'après-midi, de 15 heures (2 heures) à 18 heures (6 heures).

Concours. — Le premier concours aura lieu les 20, 27 avril, 4, 11, 12, 18 et 25 mai.

Le deuxième concours en juin, juillet, août.

Tous les tireurs de la Fédération pourront participer gratuitement à ces concours.

Il y aura de nombreux prix et une partie de prix en espèces dans le 2e concours.

***

Les inscriptions pour la Fédération pour le perfectionnement du tir à l'arme de guerre à longue portée continueront les dimanches d'avril. Le dimanche 30 mars, le capitaine Couveur, vice-président du Cercle Militaire et de la Fédération, se tiendra à la disposition des hommes qui désirent s'inscrire, de 10 heures à midi, 2, rue du Château.

NORD-TOURISTE

Le Comité directeur du « Nord-Touriste » s'est réuni vendredi 21 mars, à 8 heures et demie du soir, au siège social, 11, cantonr Saint-Martin, à Roubaix, sous la présidence de M. le docteur Bulle.

Après lecture le procès-verbal de la réunion du 21 février est adopté.

Le président souhaite la bienvenue au nouveau secrétaire général adjoint, puis M. Dulermontier remercie le Comité directeur de la générosité de sympathie dont il a été l'objet, à l'occasion de sa décoration.

Diverses dispositions sont prises au sujet de l'assemblée générale annuelle du 13 avril.

Le Comité directeur décide d'envoyer ses sympathiques condoléances à M. Albert Daroq, ancien secrétaire du Comité de la section Dunkerquoise, à l'occasion du deuil qui vient de le frapper.

De nouvelles démarches seront faites d'accord avec les sociétés belges de tourisme et de cyclisme pour l'abaissement du prix de transport des bicyclettes sur les chemins de fer Belges.

Deux demandes de panoneaux reçoivent un avis favorable. Des démarches seront faites auprès de la direction des Douanes, à Berne, dans le but d'obtenir l'entrée en franchise des bicyclettes en Suisse.

Une réunion extraordinaire du Comité directeur aura lieu avant la prochaine assemblée générale annuelle. Enfin diverses décisions sont prises concernant la propagande et la publicité, puis la séance est levée.

AMICALE RUE DES ARTS

Réunion. — Ce soir, à 8 heures et demie, salle de la Bibliothèque, à l'école, réunion du Comité.

Concours de tir de printemps ; formation d'équipes de tir : longue portée et réduit, tour différents concours annoncés, fête du 1 avril, excursion en voiture.

Tir. — Dimanche, de 10 à 12 heures : 1re séance du concours de tir de printemps. Commissaires désignés : M. Lecomte et L. Mordacq.

Fête du 19 avril. — La dernière fête de la saison d'hiver aura lieu le samedi 19 avril prochain, au Casino-Palace. Bal paré et travesti, avec concours de costumes, de bonnets fleuris et de révérences. De nombreuses récompenses seront décernées aux lauréats.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

LE TIR RÉGIONAL (S. A. G.). — Dimanche 30 mars, de 9 à 12 h. 30, et de 15 à 18 heures, tir d'entraînement pour toutes les sections. Commissaires et secrétaires de service : le matin, Marius Lecomte et Clément Haustrate ; le soir, Clovis Masson et Léon Dupuis.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 27 mars 1913

Naissances. — Sérapion Vanweynsbergen, rue Franklin, 1. — Marie Meurisse, avenue Julien Lagache. — Gilberte Dekens, avenue Julien Lagache. — Richard Vergauwen, rue Newton, cour Cocteau, 14.

Décès. — Marguerite Chevalier, 16 ans, couturière, rue du Bellon, 87. — Aimé Van Vassele, 2 ans, rue Marc Seguin, 7.

CROIX

UNION CHORALE. — Aujourd'hui vendredi, à 8 heures et demie du soir, salle des Fêtes, répétition générale. Présence obligatoire.

Demain samedi, à 8 heures, chez M. Vandersteckle, rue de la Fonderie, réunion du Comité.

MORT SUBITE. — Mme Courbois, dont le mari est pharmacien place de la République, près de l'église Saint-Martin, profitant des fêtes de Pâques, était allée avec son mari passer quelques jours à Paris. Avant de rentrer dans leur foyer, ils descendirent à Lille, chez des parents.

Mme Courbois, âgée d'une trentaine d'années, fut subitement prise d'un malaise et expira peu de temps après, malgré les soins des docteurs.

ETAT-CIVIL de CROIX. — *Naissances.* — Charbon Espérance, rue de la Lainerie.

Décès. — Peuch-Pillet, 65 ans, rue Holden, 50.

WASQUEHAL

DENTELLES OUVRIERES. — A l'usine Eccken et Leroy, un ouvrier, Maurice Tiers, âgé de 21 ans, demeurant à Wasquehal, s'est brûlé à la main gauche avec de la soude caustique.

ETAT-CIVIL de WASQUEHAL. — *Naissance.* — Lucien Plum, place de la République.

Décès. — Hélène Chaillan, 6 mois, rue du Haut Vinage, 20.

LANNOY

EN FRAUDE. — Les douaniers Danele et Dive ont incriminé à la gendarmerie de Lannoy le nommé Alexandre Degroote 21 ans et demi, charretier, à Roubaix, arrêté à Leers pour fraude de 20 francs de tabac belge. Degroote a été conduit à la maison d'arrêt de Lille.

HEM

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Henri Voisin, 24 ans, employé chez Bétemieux-Quint fils, s'est grièvement blessé le majeur droit en arrêtant la navette de son métier à la marche. 20 jours de repos.

Gazette Tourquennoise

LA GREVE GENERALE BELGE

Le Comité central de Tourcoing de la grève générale belge prie toutes les personnes désireuses de prendre des enfants à leur charge pendant la durée de la grève générale, de vouloir bien envoyer leurs noms et adresses au comité central, 105, rue de la Cité à Tourcoing (Maison du Peuple) avant le 1er avril prochain, afin de faciliter le travail du bureau et pour qu'il puisse déterminer un chiffre de façon à remplir toutes les formalités nécessaires avant la grève.

LA FRANCE QUAND MEME !

Le service de la Sûreté a procédé hier, à sept heures du soir, rue de Dunkerque, à l'arrestation d'un nommé Maes Jean-Baptiste, 19 ans, peigneur, demeurant à Mouscron, rue de l'Egalité, 45, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Il sera conduit au Parquet aujourd'hui.

UNE GREVE DE SACLEURS ET DE RATTACHEURS

Mercredi, à *neuf heures du matin*, treize sacleurs et six petits rattacheurs de la maison Georges Duvillier, filature de coton, rue du Tilleul, 65, se sont mis en grève parce que leur patron avait embauché trois grands rattacheurs étrangers à l'usine.

Les grévistes demandent que les grands rattacheurs soient choisis parmi eux.

Hier à midi, vingt-six grands rattacheurs ont quitté à leur tour l'usine, ne voulant plus travailler sans les sacleurs. De ce fait, les seize fileurs sont réduits au chômage.

L'usine Duvillier occupe deux cent cinquante ouvriers et ouvrières.

MEFAIT D'ECOLIER EN VACANCE

A peine les écoliers sont-ils en vacance que nous avons à relater leurs méfaits.

Hier, vers trois heures de l'après-midi, un gamin d'une dizaine d'années, inconnu jusque maintenant, lança une pierre sur le tramway Mouvaux-Roubaix, boulevard des Trois-Villes, près le bureau d'octroi, et brisa une glace de la voiture.

Il n'y eut heureusement personne de blessé. La police recherche ce jeune garnement.

REPARTITION DE SECOURS A DES VEUVES ET ORPHELINS

On se souvient qu'après la catastrophe survenue le 1er mars 1912 au peignage Floris Lorthiois, un certain nombre de personnalités, groupements et associations, avaient fait parvenir à l'Institut Social des souscriptions au bénéfice des veuves et des orphelins des victimes.

Une commission, composée de M. Emile Lacomte, adjoint au maire, M. Georges Lombard, président du Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne, M. Arthur Binet, président de l'Union des Sociétés de secours mutuels de Tourcoing et ses cantons, Heinrich, directeur du peignage Floris Lorthiois, M. Louis Maurice, directeur de l'Institut Social, MM. Peere, Stalmans et Lefebvre, ouvriers de chez Lorthiois fixa le mode de répartition de la somme ainsi recueillie en tenant compte du nombre d'enfants à la charge de chaque veuve.

Elle décida que la part revenant à chaque veuve ne lui serait pas remise en une seule fois, mais à raison de dix francs par semaine.

Les secours ont varié de 146 fr. 50 à 513 fr. 10. Ils ont été répartis comme suit :

Deux veuves ont reçu chacune 146 fr. 60, soit 293 fr. 20.

Deux veuves ont reçu chacune 219 fr. 90, soit 439 fr. 80.

Une veuve a reçu 439 fr. 80.

Une veuve a reçu 513 fr. 10.

La veuve la plus chargée d'enfants a reçu son dernier secours le 27 février dernier.

Le total des secours distribués s'est élevé à la somme de francs 1.685 30.

NORD-TOURISTE

Le Comité de la section Tourquennoise du Nord-Touriste se réunira demain samedi soir 29 courant, à 8 heures et demie au siège social, Café Decoubrick, place de la République.

Ordre du jour : Election du bureau.

EST-CE UNE VENGEANCE ?

Des individus ont brisé des carreaux mercredi soir vers neuf heures et demie, à la maison de M. Jean Woison, 62, rue de Dunkerque, contremaître de filature chez MM. Albert Pollet et Cie, rue de Bapaume. M. Woison croit avoir affaire à des ouvriers qu'il a congédiés de l'usine.

Les dégâts sont estimés à 4 francs. Une plainte a été déposée à M. Anthès, commissaire du 4e arrondissement, qui a ouvert une enquête.

FEDERATION DES AMICALES

Section d'entraînement physique et de préparation militaire. — Dimanche prochain 30 mars, exercices à l'intérieur. A huit heures, rassemblement ; à dix heures, rentrées ; à dix heures un quart, rapport ; à dix heures et demie, M. Maurice Deleville fera une conférence sur l'hygiène de la marche.

— Mardi 1er avril, gymnastique sous la direction de M. Delannoy.

SOLIDARITE REPUBLICAINE DES CANTONS DE TOURCOING

Les adhérents de la 62 section sont priés d'assister à la réunion de la section qui aura lieu dimanche prochain 30 mars, à 8 heures trois précises du soir, chez M. Vandenne, dit Mère-Moche, cabaretier, rue de l'Epine, angle de la rue Winoc-Chaqueel.

Ordre du jour : remise des cartes pour 1913 ; cotisations ; questions diverses ; communications importantes.

— Les membres de la 3e section sont priés d'assister à la réunion de la section qui aura lieu dimanche prochain 30 mars, à cinq heures et demie très précises du soir, chez M. Emile Bermyn, cabaretier, rue de Gand, 83.

Ordre du jour : remise des cartes pour 1913 ; cotisations ; questions diverses.

CONDITIONNEMENT

Mouvement journalier du 26 mars 1913. — Laine peignée, 66.969 kilos. — Laine filée, 35.565 kilos. — Bourres et divers 42.152 kilos. — Cotons, 25.412 kilos. — Total 130.100 kilos.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 27 mars 1913

Naissances. — Charles Robert, rue du Flocon, 51. — Sarah Chastane, rue Balzac, 24. — Stéphane Bonnet, rue de Gand, 655.

Décès. — Charles Stéphanie, 67 ans, femme de confiance, rue Martine, 21. — Dubois Frédéric, électricien, 20 ans, rue du Château, 28. — Generet Pierre, 39 ans 9 mois, fileur, rue Nationale.

LILLE

Les escrocs des hôteliers parisiens

Arrêtés à Lille, ils faillirent être capturés à Amiens

Nous avons relaté, ces jours derniers, l'arrestation, à l'Hôtel des Postes, place de la République, des nommés Alfred Guggenheim, 43 ans, demeurant à Paris, 2, rue Magnard, et Marcel Lebègue, 26 ans, employé de commerce, habitant également la capitale, 65, rue de Clichy, qui avaient imaginé un moyen assez ingénieux pour se procurer de l'argent.

On se souvient que se donnant pour un sieur L..., industriel dans une ville du Nord, l'un d'eux annonçait par lettre à ses victimes que prochainement de passage à Paris, il serait leur hôte ; il les priait, en attendant sa venue, de vouloir bien recevoir des paquets qu'un devait expédier à son nom, comme remboursement. Peu soucieux de prêter un bon client, les hôteliers remboursaient la valeur indiquée par le facteur et, Lauzane, sous un nom quelconque, prenait la place de l'expéditeur supposé et touchait à la poste le montant du remboursement. Les hôteliers, ne voyant pas arriver l'industriel, ouvraient le paquet qui leur avait été adressé ; ils n'y trouvaient qu'une broche en zinc, sans valeur.

A la suite de ces arrestations, la police de Lille a été avisée par la police d'Amiens que la présence dans cette ville de deux filous avait été signalée il y a une quinzaine de jours.

Tous deux étaient descendus dans un hôtel du centre de la ville et, après avoir déjeuné, se mirent à confectionner de petits paquets qu'ils expédièrent par la poste contre remboursement. Ils avaient même, entre temps, demandé à l'hôtelier de leur avancer les timbres, mais celui-ci, justement défiant, avait trouvé un prétexte pour refuser.

Le soir, ces voyageurs ne revinrent pas dîner. Ils avaient filé en oubliant de payer leurs repas du matin.

Ils furent à ce moment signalés à la police amiénoise, mais déjà ils avaient pris soin de s'éloigner. Ces individus, qui sans aucun doute doivent être les mêmes que ceux qui sont actuellement les hôtes de la maison d'arrêt de Lille, avaient adressé de nombreuses lettres d'Amiens à des hôteliers parisiens, en signant du nom de M. Lamarre, industriel à Amiens.

Le juge d'instruction de Lille interrogera sous peu les deux filous sur ces nouvelles escroqueries.

La grève Cocard

Elle continue

La grève de la fonderie Cocard, rue de Valenciennes, dure toujours, le patron de cet établissement ayant refusé d'accepter toute entrevue avec son personnel et l'organisation syndicale.

De leur côté, les ouvriers maintiennent plus que jamais leur refus de travailler aux pièces.

On nous informe à ce propos que l'Union syndicale des ouvriers des fonderies et des modelages organise pour le dimanche 30 mars un concert monstre dans la salle du théâtre de l'Union de Lille, 147, rue d'Arras, à sept heures du soir, avec le concours d'artistes réputés.

Les bénéfices produits par ce concert seront versés dans la caisse du comité de grève.

Les dangers de la rue

Une femme renversée par une auto

Un accident comportant un certain caractère de gravité s'est produit hier après-midi, boulevard de la Liberté, à hauteur du square Faidherbe.

Il était trois heures et demie environ, lorsque Mme Adeline Leignel, née Beauvais, 40 ans, ménagère, demeurant 166, rue des Postes, voulut traverser la chaussée à l'endroit précité.

Ayant aperçu une automobile, elle battit précipitamment en retraite, mais pour tomber de malheur, une autre auto conduite par son propriétaire, M. Robinet, brasseur à Doe, près d'Annœulin, arrivant en sens inverse, la prit en écharpe et la renversa.

M. Robinet qui marchait, paraît-il, à une allure modérée put arrêter à temps son véhicule et éviter ainsi de passer sur le corps de la malheureuse femme. Cependant, au cours de sa chute, Mme Leignel, qui est assez forte, était tombée si malencontreusement qu'elle se brisa la rotule du genou gauche.

Après avoir reçu les soins d'un docteur dans une pharmacie voisine du lieu de l'accident, la blessée, qui souffrait beaucoup, a été transportée à son domicile en voiture d'ambulance.

La rougeole à Fives

Les naissances augmentent et les décès diminuent

Le bulletin du Bureau d'hygiène signale les 3 cas et les 2 décès causés par la fièvre typhoïde parmi les habitants de la cour Bailleul, rue Monge, que nous avions déjà signalés la semaine dernière. Il y a en outre 4 cas de scarlatine dont 3 pour le quartier de Moulins-Lille. Sur 8 cas et 2 décès causés par la rougeole signalés, on compte 6 cas et les 2 décès à Fives. 3 personnes sont au surplus atteintes de diphtérie, dont 2 domiciliées au Faubourg du Sud.

Du 16 au 22 mars, l'état civil de Lille a enregistré : 111 naissances dont 57 masculines et 54 féminines. 83 décès dont 45 masculins et 38 féminins.

A signaler ce fait que les naissances ont augmenté de 29 et les décès diminué de 20 sur la semaine précédente.

EST-IL ENRAGE ?

En compagnie de son garçonnet, Roger, âgé de six ans et demi, Mme Gaudry, ménagère, demeurant 14, rue de la aignerie, passait vers trois heures et demie de l'après-midi rue de la Clef.

Soudain, un chien appartenant à M. Dumelz, cabaretier, au numéro 4, de la rue précitée, s'élança vers l'enfant et le mordit au mollet droit.

Sur plainte de Mme Gaudry, au commissariat de la rue du Fresnes, M. Dumelz a été invité à faire examiner son chien par un vétérinaire.

AU PALAIS

L'audience correctionnelle de flagrants délits qui devait avoir lieu jeudi soir, a été reportée à ce jour.

Une vingtaine d'affaires sont inscrites au rôle de l'audience d'aujourd'hui qui aura lieu à midi et demi.

LE 243e A SISSONNE

Nous avons annoncé l'arrivée à Lille de 1200 réservistes formant le 243e d'infanterie et qui vont accomplir une période d'instruction de 17 jours.

Placé sous le commandement du commandant Grimaud, ce régiment a quitté Lille hier soir pour se rendre par voie ferrée au camp de Sissonne où il séjournera une douzaine de jours.

Deux trains partis à 8 heures 10 et à 10 heures 30 ont conduit les réservistes au camp où ils sont arrivés ce matin à 4 et 5 heures.

LA « BALLADE » DES RESERVISTES

En raison de l'épidémie de rougeole, actuellement en décroissance, qui sévit sur le 2e escadron du train des équipages en garnison à Amiens, l'autorité militaire voulant poursuivre jusqu'au bout les mesures de précautions a fait diriger sur Lille, un certain nombre de réservistes de ce régiment convoqué pour le 26 mars.

Ces réservistes sont arrivés mercredi, ont été incorporés au 1er escadron du train et logés à la caserne St-Ruth.

HORS CONCOURS Paris 1900
RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE indispensable
Seul véritable Alcool de Menthe

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOMME

UN MENDIGOT. — Le maçon Désiré Decobecq, 48 ans, originaire d'Arleux, qui se livrait à la mendicité a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt de Lille.

WARNETON

LA PURGE. — En exécution d'un mandat d'arrêt, délivré par le parquet de Béthune, le condamnant à vingt jours de prison pour coups et bris de clôture, la gendarmerie a arrêté le journalier Joseph Quaquempoix, 29 ans, qui a été écroué, après avoir subi l'interrogatoire d'usage, à la maison d'arrêt de Lille.

PERENCHIES

VOL DE TROIS LAPINS. — Pendant la nuit de mardi à mercredi des malfaiteurs, après avoir escaladé un mur d'une hauteur de trois mètres se sont introduits dans le clapier de M. Camille Desmet, rue de la Mairie et prirent trois lapins estimés une douzaine de francs.

La gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle, saisie d'une plainte a ouvert une enquête pour rechercher les coupables.

QUESNOY-SUR-DEULE

L'ANCIENNE MAIRIE. — Les travaux de démolition de l'ancienne mairie sont complètement terminés. Les plans de construction ont été remis aux adjudicataires et les nouveaux travaux commenceront incessamment.

Notons qu'une salle spéciale a été réservée pour les audiences de la simple police.

CARREAUX BRISES. — Mme Jules Leroy, 38 ans, cabaretière rue de Lille, ne voulait pas servir les nommés Désiré Castelain, 24 ans et Joseph Lefebvre, 25 ans, qui causaient du scandale dans son débit. Lefebvre, furieux, se fâcha et jeta une chope dans une fenêtre. Trois carreaux furent brisés. Leur coup fait, les deux polrots prirent la fuite. Une plainte a été déposée contre eux à la police qui a ouvert une enquête.

EN BAS D'UN WAGON. — Le domestique André Delmotte, 44 ans, était occupé à décharger un wagon de pulpes à la gare.

Ayant perdu l'équilibre, Delmotte tomba du wagon et se fit dans sa chute une entorse au pied droit.

Il porte en outre plusieurs contusions sur le corps. Après avoir reçu les soins d'un docteur le blessé fut reconduit à son domicile rue de Comines.

Delmotte ne pourra reprendre son travail avant une vingtaine de jours.

WAMBRECHIES

LE NOYE EST RECONNU. — Le noyé qui fut retiré mardi de la Deûle et qui avait été transporté à la morgue a été reconnu par sa mère. Il s'agit d'un nommé Camille Glysels, aloutier, demeurant à Hellemmes.

Après les formalités d'usage, le corps a été reconduit à Hellemmes où aura lieu l'inhumation.

SAINT-ANDRE

CONTRE LA LOI DE TROIS ANS

La section du Parti socialiste, dans sa réunion mensuelle a voté l'ordre du jour suivant :

« La section de Saint-André proteste énergiquement contre la loi de trois ans qui ne serait que l'œuvre des ennemis de la République sociale ;

« Elle demande un rapprochement franco-allemand et la suppression de la paix armée qui est une ruine pour tous les peuples.

« Que tous les conflits pouvant surgir entre les nations soient réglés par un arbitrage. »

L'AFFAIRE DE MŒURS. — C'est M. Gobert, juge d'instruction au parquet de Lille qui a été commis pour poursuivre cette affaire. On le sait, l'accusé est le sieur Victor Prins.

Les renseignements recueillis sur ce dernier sont défavorables. Prins comparaîtra devant les assises.

LA MADELEINE

ENTRE MARI ET FEMME. — Une demande en liberté provisoire en faveur du métallurgiste Planfeléve, qui frappa sa femme, née Delbois, de plusieurs coups de couteau va être adressée au parquet.

LA FÊTE DU 15 JUIN. — Le programme concernant la fête historique du 15 juin a été approuvé par la commission des fêtes. Nous le publierons incessamment.

VALENCIENNES

GRAVE ACCIDENT DE VOITURE

DEUX ENFANTS SONT BLESSES

Vers quatre heures de l'après-midi, la voiture de Mme Spreux, marchande de chiffons, était en stationnement devant le numéro 156 de la rue de Famars.

Profitant que le conducteur, M. Bisiaux, s'occupait d'un achat de ferrailles, les jeunes Arthur Libbrecht, 13 ans, et Roger Donnez, 3 ans, montèrent dans la voiture.

Tout à coup, le cheval partit au galop vers la rue de la Barre.

A l'angle de cette rue, une roue du véhicule heurta le trottoir et par suite de la violence du choc, les enfants furent projetés sur le sol.

Arthur Libbrecht fut contusionné légèrement à la tête et aux membres, mais le petit Donnez porte à la tête une large plaie sur une longueur de cinq centimètres.

Il a été transporté chez ses parents. M. le docteur Tilliant est venu lui donner ses soins.

Son état est assez grave.

CAMBRAI CORRECTIONNELLE

Les godillots. — La femme Clara Lys a dérobé une paire de chaussures au sieur Léopold Genier, de Valenciennes, qui lui avait accordé l'hospitalité.

On lui octroie huit jours de prison.

Effet de l'ivresse. — Etant ivre, Achille Baudry, de Blanc-Misseron, injuria les gendarmes qui l'invitaient au calme.

Coût : 3 jours de prison et 2 francs d'amende.

Indélicatesse. — Charles Verbleck, 37 ans, mineur à Quiévrechain, s'est approprié une somme de 9 francs qu'un de ses camarades de pension, Gustave Plonier, avait laissée dans une pièce d'un gardesaint accroché à un porte-manteau.

Verbeck prétend n'avoir dérobé que cinq francs.

On lui octroie six jours de prison.

Un récidiviste. — Un certain Armand Herent 50 ans, de Denain, qui a déjà subi vingt-cinq condamnations, récolte pour outrages à agents, deux mois de prison et 16 francs d'amende.

AU THEATRE

La représentation du « Mariage de Mlle Beulemans », par la tournée Dorval, aura lieu le samedi 29 mars, au Théâtre municipal.

SOUS LES DRAPEAUX

Le nommé Louis Bavay, déserteur du 135e régiment d'infanterie en garnison à Commercy, est venu se constituer prisonnier à la gendarmerie de Valenciennes.

Bavay s'était rendu à Charleroi où il travaillait comme chaudronnier.

CLUB D'AVIATION

L'assemblée générale annuelle du Club d'Aviation et d'Aérostation, aura lieu le dimanche 30 mars, à quatre heures et demie, au siège de la Société.

Ordre du jour : Rapports sur la situation morale et financière de la Société. — Budget et projets pour 1913.

Une soirée bachique aura lieu le mardi 1er avril.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

HERGNIES

LE FEU. — Un incendie s'est déclaré vers deux heures du matin, dans une étable et des dépendances de la ferme de M. Louis Clément. Une vache mourut asphyxiée, cinq cents kilos de paille ainsi que des instruments aratoires furent la proie des flammes.

Les dégâts s'élèvent à 1.050 francs.

LOURCHES

IMPORTANT VOL DE NUMERAIRE. — Un inconnu s'est introduit, en brisant un carreau d'une fenêtre, dans la maison de Mme Debnecker, cabaretière, à l'écluse de Nouvilla. Le cambrioleur prit dans une armoire une somme de 1.150 francs.

Une enquête est ouverte.

FLINES LEZ MORTAGNE

BRUTALITES. — Le nommé Gharbi-Rabah, originaire d'Algérie, occupé à la zinguerie, chercha querelle, au cours de son travail, au sieur Léon Bois.

L'Algérien saisit ce dernier à la gorge et lui porta un violent coup de poing sur l'œil droit. Il s'armait d'une barre de fer pour en frapper le sieur Bois, lorsque des camarades d'atelier, accourus au bruit de la querelle, séparèrent les belligérants.

Gharbi-Rabah est disparu depuis lors.

RAISMES

LE TIR. — Voici le résultat du tir à la cible qui eut lieu le lundi de Pâques :

1er prix, Delbaye Alfred, musicien, 25 fr. ; 2e, Navez Henri, pompier, 20 fr. ; 3e, Mercier Edmond, pompier, 15 fr. ; 4e, Delfort Elie, musicien, 12 fr. ; 5e, Perlot Ernest, pompier, 9 fr. ; 6e, Dailly Paul, musicien, 7 fr. ; 7e, Huon Joseph, pompier, 5 fr. ; 8e, Musy Jules, musicien, 4 fr. ; 9e, Monier Jules, membre honoraire, 3 fr.

VIEUX-CONDE

LA BOXE. — Dimanche prochain, à cinq heures, au salon des Arts, séance de lutte et de boxe.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

AUBERCHICOURT

LES GNONS. — Pour un motif des plus futiles, le mineur Jean Favre porta des coups à son camarade Ernest Pagniez, également mineur.

Pagniez a porté plainte.

LES BONS MENAGES. — Charles Meryssael, mineur, a copieusement battu sa femme, Sylva Deceumen.

Mécontente, celle-ci a porté plainte.

SOMAIN

Des coups de feu dans la nuit

Les voisins des époux Stockman, cabaretiers, étaient réveillés, l'autre nuit, vers une heure et demie du matin, par le bruit d'une violente dispute qui semblait provenir de l'estaminet Stockman.

Tout à coup on entendit des gens courir dans la rue, puis, brusquement, cinq coups de feu furent tirés précipitamment.

Avisée le lendemain, la gendarmerie ouvrit une enquête. Le cabaretier et sa femme ont affirmé qu'ils étaient couchés quand les coups de feu furent tirés. Ils ont entendu du bruit, comme tout le monde, mais n'ont même pas jugé à propos de regarder par la fenêtre.

Plusieurs témoins, qui, eux, ont regardé dans la rue, affirment, au contraire, que Stockman était parmi les hommes qui se disputaient. Ils ont également entendu sa femme crier des injures.

La gendarmerie poursuit son enquête.

LAMBRES

Une affaire obscure

Le mineur Cayez Gaston, qui était ivre, voulut, l'autre jour, entrer chez sa voisine, Mme Auffray, qui se trouvait seule chez elle.

Peu rassurée, Mme Auffray le pria de se retirer ; puis, après avoir fermé sa porte à clef, elle se rendit chez une voisine. Quand elle revint, elle vit un homme sortir en courant de sa cuisine. Mais, la nuit commençant à tomber, elle ne put le reconnaître.

Quoique fort inquiète, Mme Auffray se coucha, mais, vers 10 heures, elle entendit un bruit suspect, provenant du rez-de-chaussée. Elle écouta et se rendit compte qu'on essayait de forcer la porte de la cuisine.

Affolée, Mme Auffray appela au secours et sauta par la fenêtre du premier étage. Elle tomba si malheureusement qu'elle se foula le pied droit.

Les voisins accoururent et la relevèrent, puis se mirent à la recherche du malfaiteur, qui n'a pu être reconnu.

La gendarmerie enquête.

AUBY

UNE RANCUNE TENACE. — Voici huit ans, le mineur Laurent Gustave fut renvoyé de la fosse numéro 5 des mines de l'Escarpelle, où il travaillait. Il attribua ce renvoi au porion Urbain Noé et lui voua une haine plutôt tenace.

Le rencontrant, voici quelques jours, dans un estaminet de la localité, il l'injuria et lui déclara sans ambages qu'il « en ferait son affaire un de ces quatre matins ».

Le porion a porté plainte.

BEUVRY

UNE FEMME JALOUSE. — Emilie Roger, femme Carmesin, ne badine pas sur la chambre de la fidélité conjugale. A tort ou à raison (qui peut dire... ?) elle soupçonnait son mari d'avoir une amie dans le voisinage. A ce propos, une violente scène éclatait l'autre jour entre Emilie et son époux.

La jalouse femme, au comble de la colère, s'empara du tisonnier et en frappa son mari à la tête à coups redoublés. Celui-ci fut assez sérieusement blessé.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

CABARETIERE TROP COMPLAISANTE. — Mme Maria Desaubry, cabaretière, servit de nombreuses consommations à un client qui était entré chez elle en état d'ivresse.

Procès-verbal a été dressé à la cabaretière trop complaisante et au pierrot (trop altéré).

GŒULZIN

ECHAIREZ ! — M. Henri Joseph, charretier, fut rencontré par les gendarmes alors que son chariot n'était pas éclairé à l'heure réglementaire.

Procès-verbal lui fut dressé.

— Pour le même motif, M. Hermant Gustave, cultivateur, rencontré peu après, se vit, lui aussi, gratifié d'une contravention.

FONT-DE-LA-DEULE

LES VIOLENTS. — Emeric Leroy, garçon brasseur à Pont-de-la-Deûle, se prit l'autre jour de querelle avec le cabaretier Cartier. Les deux hommes se portèrent quelques coups de poing.

La gendarmerie enquête.

EN FAMILLE. — Emile Van Wetteringe, sa femme Eugénie, a la suite d'une discussion de ménage, en vinrent aux mains. Les deux époux se portèrent réciproquement des coups de tison sur la tête et se blessèrent légèrement. Leur fille, Marcelle Justine, mit fin à cette scène en portant quelques bons coups de taille sur la tête de son père qui, tout en sang, dut abandonner le combat.

La gendarmerie enquête.

ARRONDISSEM